

Délibération n°2022-03 - Débat d'Orientation Budgétaire 2022

*RAPPORT en application de l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015
portant modification de l'article L5211-36 du CGCT
Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de
transmission du rapport d'orientation budgétaire*

1 - PRESENTATION DU SIVOM du Born

1. La structure

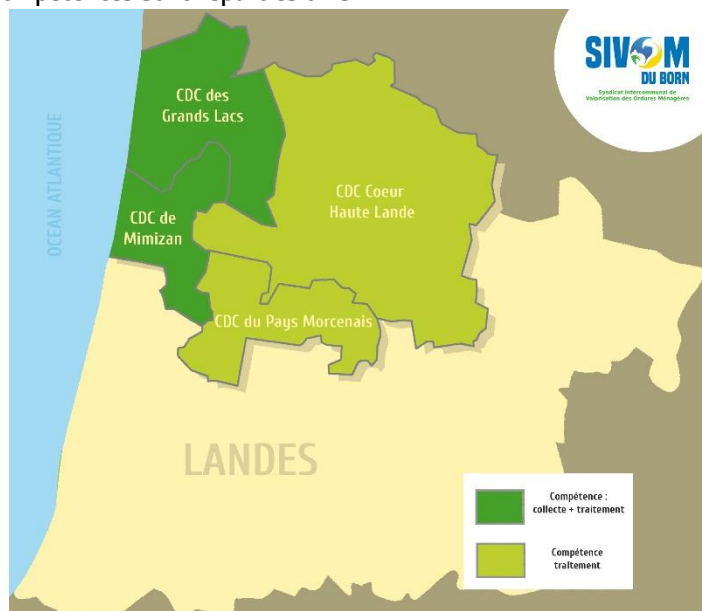
Le SIVOM du Born est un **syndicat mixte fermé** : il comprend plusieurs établissements publics de coopération intercommunale. Son siège se situe 115 route de Piche – 40200 Pontenx-les-Forges.

Il est à la carte du fait de l'adhésion de ses membres pour des compétences différentes.

Il exerce en lieu et place de ses membres :

- La compétence **non optionnelle** traitement des déchets ménagers non dangereux, déchets assimilés et déchets industriels banals et la gestion d'installations de stockage de déchets inertes, comprenant la gestion de :
 - l'unité de valorisation énergétique de Pontenx-les-Forges (capacité d'incinération : 42 000 tonnes par an – production d'électricité revendue à EDF : 15 000 MWh par an, production d'eau chaude pour chauffer des serres de tomates : 42 000 MWh par an – exploitation par CYCLERGIE, par marché de prestation de service)
 - deux installations de stockage de déchets inertes (Biscarrosse et Mimizan).
- La compétence **optionnelle** collecte des déchets ménagers et déchets assimilés comprenant :
 - la collecte des ordures ménagères en bacs de regroupement de 770 litres, conteneurs semi-enterrés de 5 m³ ou enterrés et colonnes aériennes de 4 m³,
 - la gestion de 9 déchetteries,
 - la collecte sélective des emballages ménagers à recycler en apport volontaire (3 flux triés : emballages en mélange, papier et verre)

Les compétences sont réparties ainsi :



Au total, le SIVOM compte 4 collectivités représentant 36 communes.

SIVOM DU BORN

CC des Grands Lacs	CC de Mimizan	SEDHL	CC Cœur Haute Lande
- Biscarrosse - Gastes - Luë - Parentis-en-Born - Sainte Eulalie-en-Born - Sanguinet - Ychoux	- Aureilhan - Bias - Mézos - Mimizan - Pontenx-les-Forges - Saint Paul-en-Born	- CC du pays Morcenais (Arengosse, Ousse-Suzan, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ygos) - CC Cœur Haute Lande (Argelouse, Callen, Commensacq, Escource, Labouheyre, Liposthey, Luglon, Luxey, Sabres, Saugnac-et-Muret, Solférino, Sore, Trensacq)	- Belhade - Mano - Moustey - Pissos

2. Les budgets

Les coûts du service sont retracés dans **un budget principal** (nomenclature M14) pour la compétence obligatoire, c'est-à-dire le traitement des ordures ménagères, et **un budget annexe** pour la compétence collecte des ordures ménagères.

Le budget principal comprend les dépenses liées à l'incinération des déchets dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) et la gestion des installations de stockage de déchets inertes (ISDI). Le service est financé par participations budgétaires, recettes des clients des installations et indemnités de l'exploitant.

Le budget annexe Collecte ordures ménagères (nomenclature M4) comprend les dépenses d'administration générale réparties en plusieurs services :

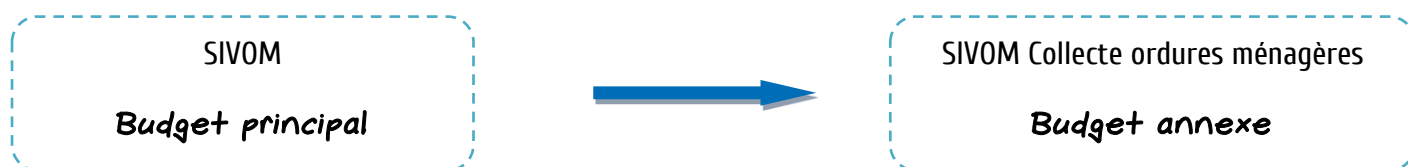
- collecte des ordures ménagères,
- gestion des déchetteries,
- collecte sélective des emballages ménagers à recycler puis des non fibreux, du papier puis du fibreux et du verre,
- gestion du patrimoine : entretien des sites et des matériels,
- atelier mécanique,
- administration qui comprend la gestion du personnel administratif et du responsable des services techniques ainsi que les frais de gestion généraux du siège du SIVOM : fournitures générales, affranchissement, télécommunications, eau, électricité, maintenance matériel informatique et logiciels, abonnements,, nettoyage des locaux,...
- communication,
- prévention des déchets,
- hygiène et sécurité,
- gestion de la redevance.

Le mode de financement du service est la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères générale**. A ce titre tous les crédits ouverts aux deux budgets sont **hors taxes**.

Les autres recettes proviennent de la vente des différents matériaux collectés en déchetteries et dans les points tri et des soutiens des éco-organismes à la performance et à la communication (CITEO, Ecomobiier, Ecosystèmes, EcoTLC, Corépille,...)

Le budget principal participe à hauteur de 20% aux dépenses d'administration et à celles de communication générale et rembourse l'annuité de l'emprunt relatif à la construction du siège du SIVOM à hauteur de **18.61%** (service UVE). Le service ISDI participe à hauteur de 20% des dépenses de personnel des agents d'accueil titulaires des déchetteries de Biscarrosse et Mimizan (1 par site) et de leurs remplaçants, au titre de la gestion des ISDI. Tout le personnel est rémunéré sur le budget annexe Collecte ordures ménagères.

20 %



Participation au fonctionnement

2 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

1. Le budget principal SIVOM Traitement des ordures ménagères

a. Fonctionnement

Services	Prévisions 2021	Réalizations de dépenses 2021	Prévisions 2022
UVE	3 634 312.15 €	3 598 114.69 €	3 812 000 €
ISDI	260 687.85 €	76 237.21 €	206 000 €
Total	3 895 000.00 €	3 674 351.90 €	4 018 000 €

- **Unité de Valorisation Energétique (UVE)**

Les dépenses et recettes sont calculées sur la base de 42 000 tonnes de déchets entrant à l'UVE correspondant à la capacité nominale de l'usine.

Les dépenses augmentent de **177 700 €** environ, soit **4.9 %** par rapport aux prévisions 2021 en raison principalement de :

- la hausse de la TGAP de 44 000 €,
- la hausse des frais d'exploitation de l'UVE (formule de révision des prix du marché) de 41 500 €,
- la prévision de crédits en dépenses imprévues de 100 000 €,
- la baisse des amortissements de biens de 12 000 €

Le prix du traitement 2021 pour les collectivités adhérentes, passe de 74.80 € H.T. à **76.60 € H.T.** la tonne du fait d'une reprise sur provision pour hausse de TGAP de 66 000 € qui vient atténuer la hausse de la T.G.A.P., conformément au plan quinquennal établi en 2021.

La Commission des Finances souhaite ne pas augmenter davantage ce prix en complétant les recettes des collectivités et des tiers par une reprise de provisions pour vide de four conséquente : 225 000 €.

Dans le cadre du marché du 29 septembre 2020 signé avec le SICTOM du Marsan pour le traitement des refus de compostage, le prix de base s'élève à 63.75 € H.T. (il était de 62 € H.T. en 2021) auquel s'ajoute la TGAP à hauteur de 12.00 € H.T., soit un total de **75.75 € H.T.** pour un tonnage de refus de compostage estimé à 7 500 T.

Dans le cadre du marché du 28 décembre 2020 signé avec le SICTOM du Marsan pour le traitement du tout venant déchetteries, le prix de base s'élève à 143.45 € H.T., dont 75 € pour le SIVOM (le reste étant versé à des sous-traitants) au lieu de 73 € en 2021 et 12 € de TGAP, soit **84 € H.T.** la tonne pour un tonnage estimatif de 3 300 tonnes. Si ce tout-venant est amené à être détourné de l'UVE vers une installation de stockage des déchets, le SIVOM ne percevra que, **75 € H.T.**, la TGAP étant appliquée par l'installation de stockage.

Sur la base de conventions précisant les modalités de révision des prix, les prestataires de collecte bénéficient de prix de traitement divers :

- moins de 250 T d'ordures ménagères annuellement : 114.00 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **126.00 € H.T.**,
- de 250 à 999 T d'ordures ménagères annuellement : 79.00 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **91.00 € H.T.**,
- de 1 000 T à 1 999 T d'ordures ménagères annuellement : du 1/01 au 31/05 et du 1/10 au 31/12 : 74.16 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **86.16 € H.T.**,
- de 1 000 T à 1 999 T d'ordures ménagères annuellement : du 1/06 au 30/09 : 79.31 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **91.31 € H.T.**,
- à partir de 2 000 T d'ordures ménagères annuellement : du 1/01 au 31/05 et du 1/10 au 31/12 : 68.23 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **80.23 € H.T.**,
- à partir de 2 000 T d'ordures ménagères annuellement : du 1/06 au 30/09 : 72.97 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **84.97 € H.T.**,
- les apports de DIB sont facturés à 157.00 € H.T. la tonne + 12.00 € H.T. de TGAP, soit **169.00 € H.T.**

Ce qui représente des variations de prix de + 060% à + 8.52% hausse de TGAP comprise.

Les provisions pour garantie financière sont reprises à hauteur de 75 000 € pour la dernière année.

SIVOM Traitement UVE

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant des propositions de provisions Exercice 2022 (Dépenses)	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2022 (Recettes)	SOLDE AU 31/12/2022
Provisions pour risques et charges					
Risques divers	15/03/2010	2 195 787 €	0 €	66 000 €	2 129 787 €
Garantie financière UVE	18/03/2014	75 000 €	0 €	75 000 €	0 €
Vide de four	18/03/2014	396 318 €	0 €	225 000 €	171 318 €
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		2 667 105 €	0 €	366 000 €	2 301 105 €

- **Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)**

Les dépenses diminuent de 58 000 €, soit 22%, par rapport aux prévisions 2021 principalement en raison de :

- la baisse des charges exceptionnelles de 134 000 €
- la baisse des frais d'entretien des ISDI de 6 000 €

Malgré

- l'inscription de provisions pour 50 000 €
- la hausse des frais d'études et d'analyses des ISDI de 11 000 €,
- la hausse des frais d'entretien de l'ISDND de Piche de 7 000 €,
- la hausse de la participation aux salaires des agents d'accueil des déchetteries pour la surveillance des ISDI de 6 000 €
- l'inscription de dépenses imprévues de 9 000 €

Le tarif de dépôts en ISDI reste identique à celui de 2021, soit 12,12 € H.T. le m³. Il s'applique uniquement aux gravats apportés par les communes.

SIVOM Traitement ISDI

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant des propositions de provisions Exercice 2022 (Dépenses)	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2022 (Recettes)	SOLDE AU 31/12/2022
Provisions pour risques et charges					
Travaux ISDI	05/03/2012	36 000 €	50 000 €	0 €	86 000 €

b. Investissement

Services	Prévisions 2021	Réalizations de dépenses 2021	Prévisions 2022
UVE	669 800.00 €	126 915.74 €	1 654 821.37 €
ISDI	280 200.00 €	935.00 €	636 526.30 €
Total	950 000.00 €	127 850.74 €	2 291 347,67 €

- **Unité de Valorisation Energétique (UVE)**

Cette section ne bénéficie pas d'affectation provenant de la section de fonctionnement.

Sont reportés le contrôle de performances de la turbine, prévu pour 15 000 € et une partie des travaux d'installation d'analyseurs de mercure et d'ammoniaque et de renouvellement des anciens analyseurs de poussières et d'amélioration du taux de NOX produits. Le reste est prévu en 2022 pour un montant total de 1 510 000 €. La vidéoprotection de la fosse, obligatoire au 1^{er} juillet 2022, est prévue pour 25 000 €.

- **Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)**

Cette section ne bénéficie pas d'affectation provenant de la section de fonctionnement.

Est reportée l'étude de cessation d'activité et de réhabilitation de **l'ISDI de Parentis**, pour un montant de **9 400 €**.

Sont prévus les travaux de fin de mise aux normes de **l'ISDI de MIMIZAN**, faisant suite aux rapports de la DREAL, pour un montant de **50 000 €** (fossés, lagunes d'infiltration).

L'opération liée à la réhabilitation de **l'ISDI de Parentis** est estimée à **220 000 €** et celle de **l'ISDND de Piche** à **350 000 €**, financée par emprunt.

2. Le budget annexe SIVOM Collecte des ordures ménagères

a. Exploitation

Services	Prévisions 2021	Réalisations de dépenses 2021	Prévisions 2022
Collecte	2 523 892.59 €	2 231 006.20 €	3 825 300.00 €
Déchetteries	2 640 597.44 €	2 294 468.35 €	3 360 018.35 €
Collecte sélective	843 101.82 €	820 381.30 €	1 013 774.11 €
Patrimoine	601 511.00 €	493 426.06 €	676 105.00 €
Atelier	194 434.75 €	143 731.87 €	229 764.60 €
Administration	729 230.40 €	648 822.63 €	745 850.00 €
Communication	256 907.00 €	195 660.45 €	343 714.00 €
Prévention des déchets	93 200.00 €	44 636.87 €	93 400.00 €
Hygiène Sécurité	75 830.00 €	53 702.04 €	77 530.00 €
Redevance	3 288 296.00 €	2 735 873.64 €	1 371 543.94 €
Total	11 247 001.00 €	9 661 709.41 €	11 737 000.00 €

Remarque : l'essentiel des dépenses des services déchetteries et collecte sélective, hors salaires, est lié aux apports des usagers, donc incompressible et variable d'une année à l'autre.

Les recettes de ces mêmes services sont également fluctuantes puisqu'elles sont liées aux apports des usagers et au cours des matériaux.

Les soutiens des éco-organismes sont liés aux performances et donc aux tonnages collectés et au changement de barèmes.



La section d'exploitation tient compte :

- de l'évolution des salaires (changement d'échelons, avancement de grade, revalorisation de la catégorie C),
- de la révision quadriennale du CIA (régime indemnitaire),
- de l'institution de la participation à la protection sociale complémentaire santé,
- de la stagiairisation de 2 agents d'accueil en déchetteries, au 1^{er} février 2022,
- de l'éventuelle création d'1 poste à temps complet aux services Gestion du Patrimoine et Tri/Valorisation/Prévention des déchets au lieu d'un poste à 19 h 30/semaine, au 1^{er} mai 2022,
- de la suppression d'1 poste d'agent d'accueil en déchetterie (LABOUHEYRE),
- de la prise en compte sur 12 mois de 2 agents recrutés en cours d'année 2021 (mécanicien et agent d'entretien points tri),
- du passage à temps complet de 2 agents au 1/01/2022 (chauffeur et agent comptable et ressources humaines),
- des besoins de remplaçants conséquents en raison d'arrêts maladies longs,
- des besoins d'agents saisonniers, (essai de recours à une agence d'intérim pour favoriser le recrutement en avant-saison et la gestion des agents pendant la saison),
- de la tendance actuelle des agents à demander la compensation financière des jours déposés sur le Compte Epargne Temps,
- du coût des formations (FCO chauffeurs, CACES agents d'accueil en déchetteries et chauffeurs pour conduite du camion grue, Permis C mécanicien, formations mécaniques et formations logiciels et nouveau matériel)
- de la prime de précarité attribuée aux remplaçants,
- du retrait de la compétence Collecte des 4 communes de la CCCHL, tant en dépenses qu'en recettes,
- des révisions des prix des marchés de fournitures et de prestations annuelles, particulièrement tous les marchés indexés sur le prix du carburant : collecte et transport du bois, collecte et transport du verre, transport des déchets verts, ...
- de la hausse des tarifs de fonctionnement courant et notamment de l'affranchissement, de la fourniture d'électricité et des différentes maintenances et vérifications obligatoires,
- de la hausse très conséquente du prix du carburant,
- du maintien des dépenses d'entretien des véhicules,
- de la hausse de l'assurance de la flotte de véhicules,
- d'un programme d'entretien des sites, des contenants et du matériel,
- de la légère hausse du coût de traitement des déchets,
- des dépenses de communication en augmentation du fait de l'organisation de la Journée Portes Ouvertes de l'UVE et de l'information sur les nouvelles consignes de tri,
- du lancement d'une opération de communication pour développer la prévention des déchets sur le gaspillage alimentaire : « Ça suffit le gâchis ! » avec recours au service civique, non réalisée en 2021 en raison de la pandémie,
- de la stabilisation des autres dépenses de prévention des déchets,
- de la montée en puissance du tri du plâtre et du bois dans les déchetteries,
- de la nécessité d'envoyer le bois traité dans une installation de traitement et non en valorisation matière,

- de l'augmentation des tonnages de déchets déposés en déchetterie,
- des frais d'entretien et de mise en sécurité des déchetteries,
- du nouveau barème des soutiens Ecomobilier (en baisse),
- des coûts fluctuants de la reprise de la ferraille,
- de l'augmentation des tonnages d'emballages triés,
- du changement de centres de tri des emballages et de conditionnement du papier et carton, en 2022,
- du passage à l'extension des consignes de tri en octobre 2022,
- des cours fluctuants de reprise du papier et du carton,
- du nouveau barème des soutiens au tri (en baisse),
- de la poursuite de l'aide solidaire au paiement de la redevance, via les CCAS (enveloppe résiduelle 2021 + enveloppe 2022 égale à 25 000 € H.T. + enveloppe attribuée non utilisée par les usagers),
- de la baisse du produit attendu de la redevance des ménages, tenant compte du retrait des 4 communes, de la stabilisation des tarifs depuis 2014 et de la hausse du nombre des redevables des 13 communes restantes,
- de la hausse du produit attendu de la redevance des campings, compte tenu de la forte fréquentation 2021 et les annonces 2022 ,
- du remboursement de décharges d'activités de services, pour les agents bénéficiant de droits syndicaux, 2 agents bénéficiant d'une décharge totale et 1 agent d'une décharge partielle,
- du principe des provisions semi-budgétaires poursuivi :
 - les provisions pour créances douteuses, obligatoires, d'un montant de 187 000 €.
 - la poursuite d'une provision créée en 2021 pour une durée de 4 ans, à raison de 100 000 € par an pour l'achat d'un véhicule nouvelle génération,
 - la provision pour travaux dans les déchetteries est abondée de 200 000 €.
 - pas de reprise sur provisions.

SIVOM Collecte

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant des propositions de provisions Exercice 2022 Dépenses - 6815	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2022 Recettes	SOLDE AU 31/12/2022
Provisions pour risques et charges					
Risques REOM	15/03/2010	2 375 333 €	0 €	0 €	2 375 333 €
Véhicule nouvelle génération	25/03/2021	100 000 €	100 000 €	0 €	200 000 €
Travaux déchetteries	13/03/2017	246 000 €	200 000 €	0 €	446 000 €
Hausse volume annuités d'emprunt déchetteries	12/03/2018	570 000 €	0 €	0 €	570 000 €
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		3 291 333 €	300 000 €	0 €	3 591 333 €

Nature de la provision	Date de constitution	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant des propositions de provisions Exercice 2022 Dépenses - 6817	Montant des propositions de reprises sur provisions Exercice 2022 Recettes	SOLDE AU 31/12/2022
Dotations aux dépréciations des actifs circulants					
Créances douteuses REOM	13/12/2021	130 000 €	187 000 €	0 €	317 000 €
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES		130 000 €	187 000 €	0 €	317 000 €

Les tarifs des différentes redevances demeurent inchangés, depuis 2014. En 2021, la progression du montant de la REOM des ménages est légèrement inférieure à l'évolution de la population, par rapport à 2020 mais progresse de façon conséquente : + 2.97%.

	2019	2020	2021	Evolution 2019/2020	Evolution 2020/2021
Montant REOM année en cours	7 280 735,31 €	7 395 201,50 €	7 615 188,43 €	1,57%	2,97%
Population municipale	46 175	46 745	48242	1,23%	3,20%

L'ensemble des redevances est prévu à hauteur de **7 648 000 €**.

b. Investissement

Les opérations d'équipement :

	Prévisions 2021 avec reports	Réalizations de dépenses 2021	Prévisions 2022 avec reports
Total	4 323 310.00 €	1 017 406.64 €	4 296 845.00 €

Les **reports** s'élèvent à **1 948 245 €**. Ils demeurent conséquents car :

- il reste 3 véhicules poids lourds et un utilitaire de moins de 3.5 T à livrer (prévus au 1^{er} trimestre 2022) – **857 500 €**,
- les conteneurs enterrés de tri ne sont pas payés – **17 900 €**,
- le local de stockage des déchets à côté de l'atelier n'est pas terminé – **10 200 €**,
- l'opération de réhabilitation de la déchetterie de MIMIZAN est en cours – **990 295 €**,
- l'opération de réhabilitation partielle de la déchetterie de SANGUINET est en cours – **56 000 €**,
- il reste des honoraires de maîtrise d'œuvre à mandater pour les travaux de construction de la nouvelle déchetterie d'YCHOUX – **6 350 €**,
- le local modulaire pour la déchetterie de STE EULALIE doit être livré en fin de mois – **10 000 €**.

En 2022, les **nouveaux projets** s'élèvent à **2 348 600 €**. Ils sont composés de :

- l'acquisition d'une benne à ordures ménagères et d'un polybenne, dans le cadre du plan de renouvellement pluriannuel, d'un chargeur et d'une remorque si la collecte du verre passe en régie, d'aménagements de deux fourgons, de l'isolation de l'Ecomobile et de l'acquisition d'une remorque pour le chargement du tracteur/broyeur pour un montant de **476 000 €**,
- l'acquisition de matériel d'outillage et d'entretien, et notamment une arche pour laver les poids-lourds, pour un montant de **134 100 €**,
- l'acquisition de matériel de bureau ergonomique, pour un montant de **2 500 €**,
- l'achat de matériel informatique et logiciels, pour un montant de **19 000 €**,
- l'achat d'étagères pour l'atelier pour un montant de **3 500 €**,
- l'aménagement de 7 000 m² du terrain récemment acquis en face du siège du SIVOM pour le stockage de matériel et éventuellement du verre si la collecte passe en régie, pour un montant de **556 300 €**.
- l'acquisition de caissons de déchetteries dans le cadre du renouvellement, l'achat de colonnes de tri, de bacs à ordures ménagères, socles et barres antichute, le renouvellement des consignes de tri sur les colonnes et une enveloppe de **340 000 €** pour l'implantation de conteneurs collectés par grue (semi-enterrés, enterrés, colonnes aériennes – enveloppes 2021 et 2022) pour un total de **611 000 €**,
- l'installation d'un compteur électronique de la fréquentation à la déchetterie de BISCARROSSE BOURG pour un montant de **2 500 €**,
- la réhabilitation de la déchetterie de BISCARROSSE PLAGE pour un montant de **412 500 €**,
- la maîtrise d'œuvre et les études préalables à la réhabilitation de la déchetterie de PARENTIS, pour un montant de **90 000 €**,



- des crédits complémentaires pour l'aménagement de la déchetterie de SANGUINET à hauteur de 41 200 €.

En recettes,

- Le Département** subventionne les opérations liées aux déchets dangereux et au réemploi en déchetterie soit 120 000 € (reports). Il ne s'agit que des subventions déjà attribuées. Il est possible que l'acquisition du camion hybride puisse bénéficier d'une subvention du Département. Pour respecter le principe de sincérité du budget, elle n'est pas inscrite. Si elle est attribuée, elle sera retracée dans la décision modificative de fin d'année. Elle viendra en diminution de l'emprunt prévu.
- L'ADEME**, subventionne le réemploi en déchetteries à hauteur de 17 200 €, dont 12 000 € de reports.
- L'Etat** doit solder la DETR relative à la réhabilitation de la déchetterie de LABOUHEYRE et à la construction de la nouvelle déchetterie d'YCHOUX à hauteur de 205 000 € (report).
- Un emprunt** de 600 000 € est prévu pour le financement des travaux d'optimisation des déchetteries
- Enfin, il est nécessaire d'affecter 970 078.23 € prélevés sur l'excédent d'exploitation.

3 - LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS

Voir les tableaux d'investissement sur 3 ans ci-joints, le plan de renouvellement du parc de véhicules et la planification d'optimisation des déchetteries ci-dessous :

Planification d'optimisation des déchetteries

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
BISCARROSSE-BOURG							2 400 000 €
BISCARROSSE-PLAGE (Consolidation du quai/ DDM+plâtre			412 500 €				
LABOUHEYRE	424 625 €						
MEZOS							
MIMIZAN	536 100 €	1 089 920 €					
PARENTIS-EN-BORN			90 000 €	1 000 000 €			
SAINT PAUL-EN-BORN						1 180 000 €	
SANGUINET (Contrôle d'accès et vidéoprotection)		56 000 €	26 200 €				
SANGUINET							
YCHOUX	1 367 510 €						
	2 328 235 €	1 145 920 €	528 700 €	1 000 000 €	- €	1 180 000 €	2 400 000 €

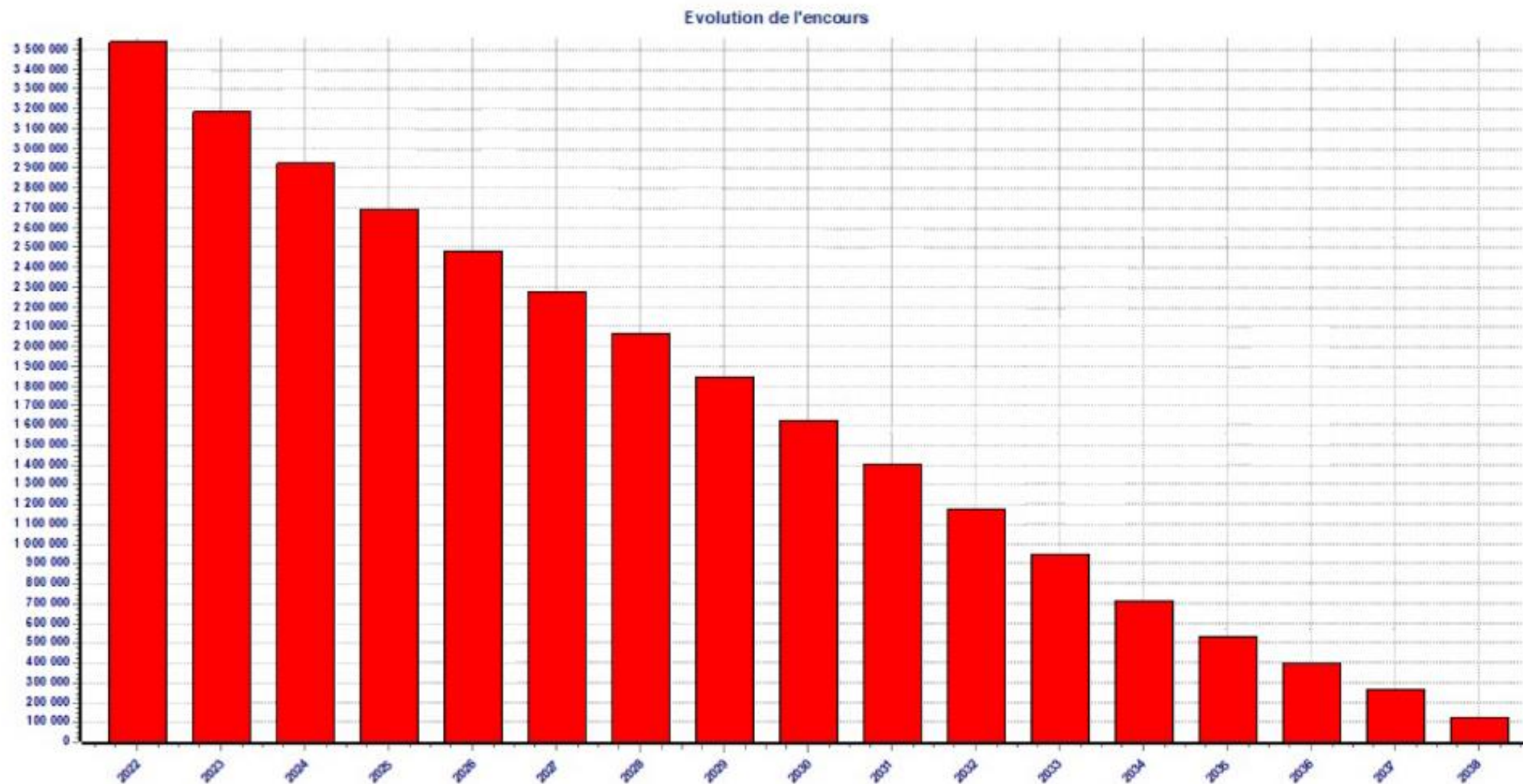
Montant total de l'optimisation et de la modernisation

9 453 855 €

Montant mandat 2014-2020 2 328 235 €
 Montant mandat 2020-2026 6 254 620 €
 Montant mandat 2026-2032 871 000 €

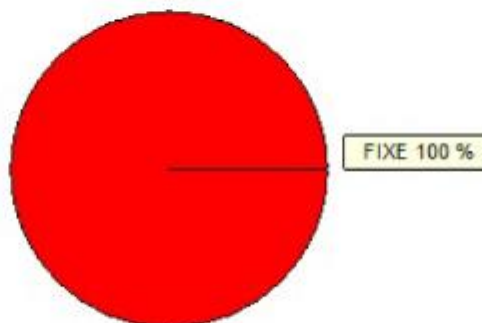
4 - LA STRUCTURE ET LA GESTION DE LA DETTE (2 budgets confondus)

Projection de la dette



Structure de l'Encours par Index au 01/01/2022 exclu

Structure par Index



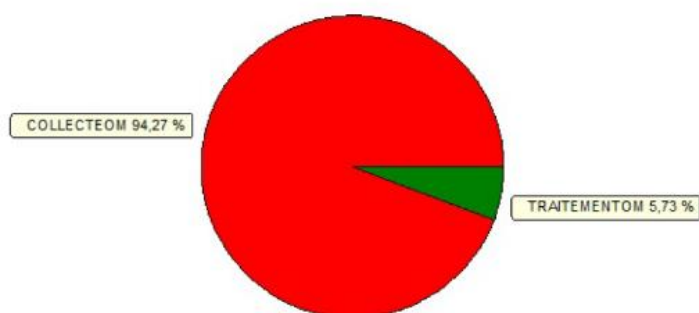
Index	Au 31 Décembre 2021	Au 1 janvier 2022 exclu	Variations
FIXE	3 539 041,38	3 539 041,38	0,00
	3 539 041,38	3 539 041,38	0,00

Votre Situation au 01/01/2022 exclu

	Au 31 Décembre 2021	Au 1 janvier 2022 exclu	Au 31 Décembre 2022
Encours Dette Globale	3 539 041,38	3 539 041,38	3 184 896,34
Durée Résiduelle Moyenne	13 ans, 8 mois, 8 jours	13 ans, 8 mois, 8 jours	13 ans, 3 mois, 10 jours
Durée de Vie Moyenne	7 ans, 2 mois, 7 jours	7 ans, 2 mois, 7 jours	6 ans, 11 mois, 15 jours
Duration	6 ans, 8 mois	6 ans, 8 mois	6 ans, 5 mois, 22 jours
Disponible sur Crédits Revolving	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Phase de Mobilisation	0,00	0,00	0,00
Disponible sur Lignes de Trésorerie	0,00	0,00	0,00
Encours Couvert	0,00	0,00	0,00
Taux Moyen Avant Couverture	1,674 %	1,630 %	1,630 %
Taux Moyen Après Couverture	1,674 %	1,630 %	1,630 %
Taux Actuariel Moyen Avant Couverture	1,551 %	1,551 %	1,629 %
Taux Actuariel Moyen Après Couverture	1,551 %	1,551 %	1,629 %

Structure de l'Encours par Budgets au 01/01/2022 exclu

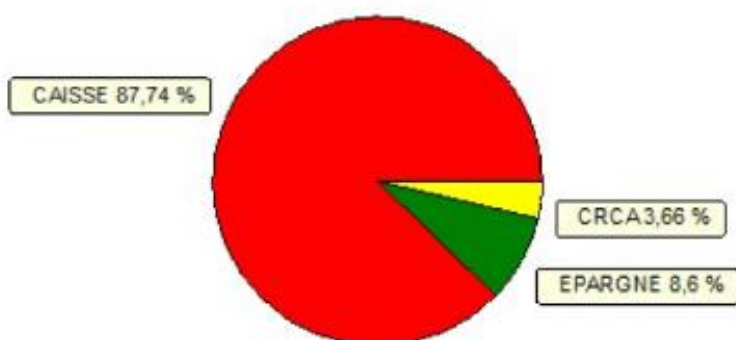
Structure par Budgets



Budgets	Libellé	Au 31 Décembre 2021	Au 1 janvier 2022 exclu	Variations	Durée de Vie Moyenne Résiduelle au 1 janvier 2022	Taux Moyen (Avant Couverture) au 1 janvier 2022	Taux Moyen (Après Couverture) au 1 janvier 2022
COLLECTEOM	SIVOM du Born : Collecte	3 336 424,17	3 336 424,17	0,00	7 ans, 1 mois, 16 j.	1,632 %	1,632 %
TRAITEMENTOM	SIVOM du Born : Traitement	202 617,21	202 617,21	0,00	8 ans, 1 mois, 23 j.	1,600 %	1,600 %
		3 539 041,38	3 539 041,38	0,00			

Structure de l'Encours par Prêteurs au 01/01/2022 exclu

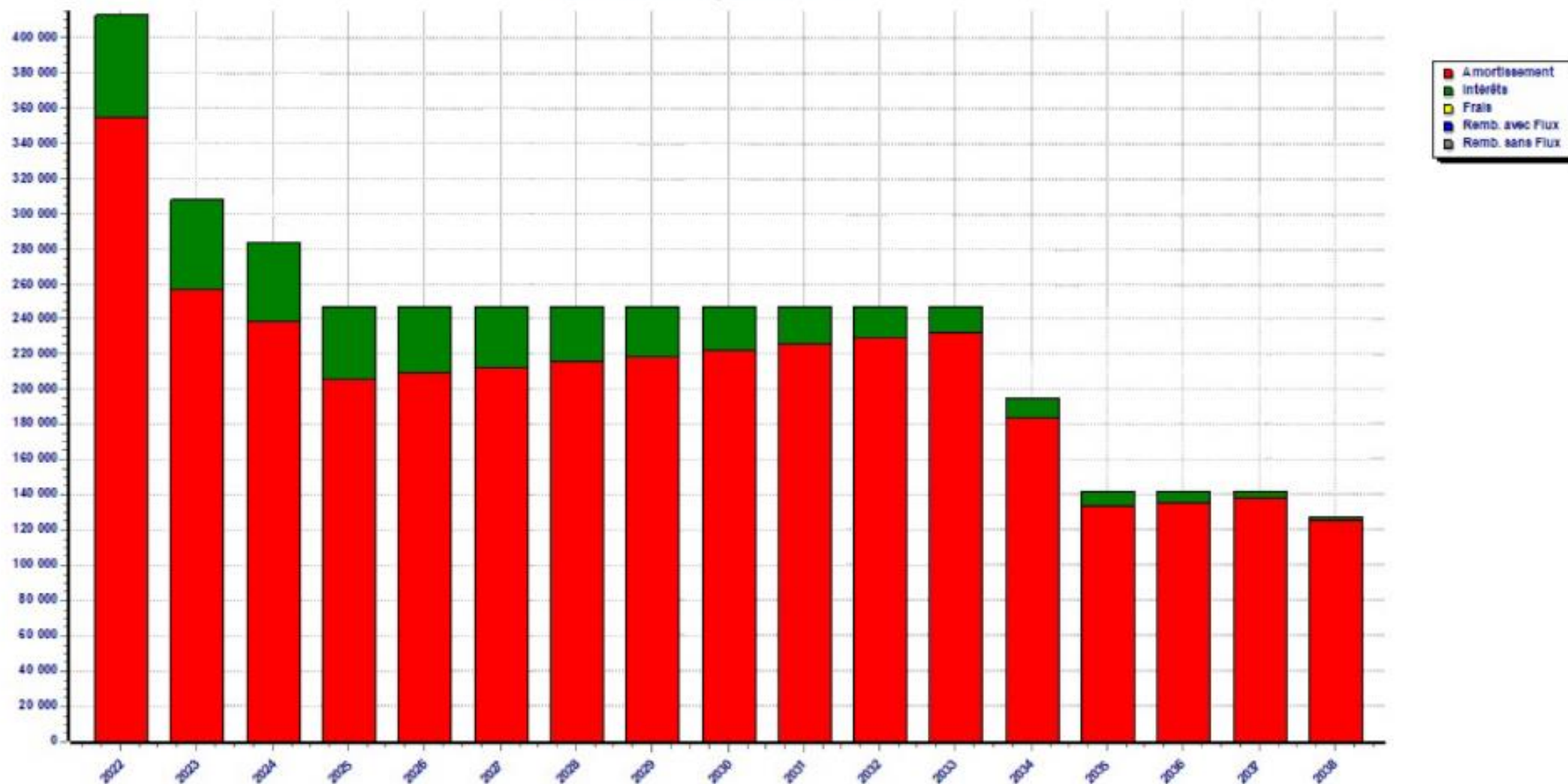
Structure par Prêteurs



Prêteurs	Libellé	Au 31 Décembre 2021	Au 1 janvier 2022 exclu	Variations
BANQUEPOSTALE	LA BANQUE POSTALE	0,00	0,00	0,00
CAISSE	Caisse Française de Financement Local	3 105 156,66	3 105 156,66	0,00
CRCA	Crédit Agricole	129 544,59	129 544,59	0,00
EPARGNE	Caisse d'Epargne	304 340,13	304 340,13	0,00
		3 539 041,38	3 539 041,38	0,00

Projection de la dette

Part Amortissement, Intérêts et Frais



5 - L'EVOLUTION PREVISIONNELLE ET L'EXECUTION DES DEPENSES DU PERSONNEL

1. L'évolution prévisionnelle du nombre d'agents

a. Le temps de travail

Temps de travail dans la collectivité : 35 heures par semaine. Passage à 36 h par semaine au 1^{er} avril 2022 pour appliquer les 1 607 h annuelles avec RTT.

Le service Collecte/Transport est annualisé. Les autres services sont mensualisés.

Les cycles de travail sont de 5 jours, 4.5 jours ou 4 jours, selon les postes.

1 agent occupe un poste à temps non complet au service déchetteries (18 h par semaine).

2 agents ont renouvelé une disponibilité pour un an.

Aucun agent ne bénéficie d'avantages en nature.

b. Les titulaires

→ 01/01/2021 : 62 titulaires

→ 01/01/2022 : 61 titulaires + 1 CDD 3 ans

– 1 agent de catégorie A, 5 agents de catégorie B, 56 agents de catégorie C.

→ En cours d'année 2022 : 1 poste non pourvu pour mutation interne après départ à la retraite + 2 disponibilités, + un complément d'un poste à 19.50 h par semaine, soit 4 postes à pourvoir dans l'année.

→ 2023 : 66 titulaires :

En 2022, 1 agent (chauffeur) pourrait faire valoir ses droits à la retraite en carrière longue. En 2023, également. Ils devront être remplacés, ce qui ne change pas le total de titulaires prévisibles.

c. Les contractuels

Ils remplacent les titulaires pendant leurs absences pour : congés annuels, formations, absences exceptionnelles, absences syndicales, congés de maladie et d'accident de travail ou maladie professionnelle.

Tous les agents des services techniques sont systématiquement remplacés, à l'exception des cadres. Les agents des services administration et communication ne sont remplacés qu'en cas d'absences de longue durée.

Les saisonniers pallient le surcroît d'activité en juillet et août au service collecte des ordures ménagères. En 2022, un essai de recrutement par une agence d'intérim va être renté, compte tenu des difficultés rencontrées depuis 2 ans pour trouver du personnel et le conserver sur la saison. Ainsi le service public sera maintenu dans de bonnes conditions.

Plusieurs contractuels sont recrutés en juillet et août pour le remplacement des agents d'accueil en déchetteries en congés annuels et pour remplacer trois agents d'accueil et deux agents d'entretien, titulaires du permis C, qui mutent provisoirement au service Collecte/Transport en tant que chauffeurs, compte tenu de leur expérience.

2. L'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel

	Réalisations	Prévisions	
Années	2021	2021	2022
Dépenses titulaires	2 527 628.62 €	2 871 800.00 €	2 856 550.00 €
Dépenses CDD	563 691.97 €	572 450.00 €	656 300.00 €
Dépenses saisonniers	90 199.35 €	132 500.00 €	180 000.00 € (*)
TOTAL	3 181 519.94 €	3 576 750.00 €	3 692 850.00€

(*) avec mission intérim

Dont en 2022 :

Traitement indiciaire :	1 810 500.00 €
Nouvelle Bonification Indiciaire :	14 800.00 €
Régime indemnitaire :	435 000.00 €

6 - LES AXES BUDGETAIRES

En matière de dépenses de fonctionnement :

- Développer le tri en :
 - Appliquant les nouvelles consignes de tri en 2022,
 - Accentuer la communication en la matière (33 000 €)
 - Développant le nettoyage des colonnes de tri par la location, à titre expérimental, d'un module de lavage adaptable sur un polybenne, afin de rendre les points tri plus attractifs car plus propres, (30 000 €),
- Accentuer la propreté des contenants en :
 - Doublant la fréquence de nettoyage par un prestataire des conteneurs semi-enterrés et enterrés, destinés tant à la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) qu'à la collecte sélective des emballages, soit 4 fois par an (+10 000 €),
 - Achetant du gel désodorisant pour les colonnes aériennes à OMR,
 - Maintenant le lavage des bacs à ordures ménagères même en cas d'absentéisme d'agents de collecte OM afin d'assurer la prestation au moins 2 fois par an, entraînant des dépenses de remplacement plus importantes,
- Développer les services aux usagers en :
 - Etendant la collecte des encombrants aux communes dont la déchetterie est ouverte à temps non complet en 2022 et étudiant la généralisation à tous les usagers en 2023,
 - Rendre l'Ecomobile plus présente dans les communes et auprès des usagers du fait de la disponibilité des jours consacrés en 2021 aux 4 communes de la CCCHL (présence sur les marchés de Biscarrosse Bourg et Plage en saison, plus de disponibilités pour des ateliers de proximités auprès des communes, des associations, etc...),

- Mettant en place la collecte des déchets le dimanche sur Biscarrosse Plage et Mimizan Plage en avant et après saison (juin et septembre),
- Finaliser l'étude de collecte des biodéchets et prévoir les actions nécessaires,
- Agir vis-à-vis des agents :
 - Développer la protection sociale des agents en instituant la participation à la protection santé (10 300 €),
 - Titulariser des CDD pour remplacer des agents en disponibilité ou en détachement,
 - Limiter les emplois à temps non complet au strict nécessaire,
 - Faire un essai de travail avec une agence d'intérim pour recruter les agents saisonniers afin de faciliter l'organisation des services RH et Collecte/Transport et gagner du temps et de la réactivité en avant saison et surtout pendant la saison,
- Etudier la réalisation de certaines prestations de collecte en régie, afin d'en diminuer le coût et favoriser la réactivité,
- Chercher une solution plus économique pour le traitement des déchets verts, car, même si le tonnage se stabilise autour de 17 000 T et que le prix avoisine 34 € la tonne, les contraintes environnementales obligent le SIVOM à augmenter la fréquence de broyage et d'évacuation, ce qui augmente les dépenses engagées pour ce poste,
- Mettre en conformité les ISDI en activité et réhabiliter les anciens sites (broyage des gravats stockés, panneaux photovoltaïques sur les anciens sites), (20 000 €),
- Lancer une caractérisation du tout-venant issu des déchetteries afin de déterminer la part de déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation matière,
- Poursuivre les provisions pour les travaux de réhabilitation des déchetteries.

En matière de recettes de fonctionnement :

- Maintenir la progression du prix du traitement des ordures ménagères définie en 2021, lissant l'augmentation de la TGAP déchets sur 5 ans, par la reprise dégressive des provisions,
- Harmoniser, à partir de 2023, les différents prix de traitement selon le statut des apporteurs :
 - Prix collectivités adhérentes,
 - Prix collectivités non adhérentes,
 - Prix apporteurs privés liés par une convention (à partir de 50 T par an)
 - Prix apporteurs privés occasionnels (pas de convention)
- Maintenir stables les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, pour la 9^{ème} année consécutive,
- Compenser le manque à gagner de redevances lié au retrait des 4 communes de la CCCHL pour la compétence Collecte par la recherche des nouveaux arrivants sur les 13 autres communes (suivi accru des constructions nouvelles, enquêtes de terrain, échanges avec les agences immobilières,...)
- Harmoniser les catégories de redevables professionnels, pour 2023,
- Remarque : en 2022, la part des recettes exceptionnelles est importante : 600 000 € liées à la vente de la déchetterie de LABOUHEYRE et de différents contenants au SEDHL et à l'apurement des subventions afférentes. Cette recette n'existera pas en 2023.

En matière d'investissement :

- Améliorer le plan de renouvellement des véhicules, en recherchant des véhicules plus polyvalents, et de nouvelle génération,
- Harmoniser les contenants de collecte ordures ménagères par secteur pour éviter de déplacer deux types de véhicules (benne ordures ménagères classique et benne à grue), par le développement des conteneurs semi-enterrés, enterrés et colonnes aériennes sur tout le territoire du SIVOM, par enveloppes budgétaires annuelles,
- Retenir un modèle de colonnes aériennes destinées aux OMR et aux emballages s'intégrant davantage dans l'environnement,
- Changer les colonnes de tri cassées dès 2022 et remplacer les colonnes décolorées sur les années futures,
- Poursuivre le plan d'optimisation des déchetteries, pour répondre aux normes environnementales, assurer la sécurité des usagers et des agents et permettre de collecter, trier et valoriser plus de déchets.

PROPOSITIONS - Investissements 2022-2023-2024-2025
Budget principal Traitement ordures ménagères

Envoyé en préfecture le 22/02/2022

Reçu en préfecture le 22/02/2022



ID : 040-244000279-20220221-DCS2022_03-DE

				2021						
	Nat.	Opé.	Service	Budget	Mandaté	Engagé	RAR	2022	2023	2024
Service Unité de Valorisation Energétique										
Mise aux normes - Meilleures technologies disponibles										
Etude	2031	251902	UVE	27 200,00 €	24 340,00 €	- €	- €			
Contrôle de performance turbine	2031	251902	UVE	20 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €			
Logiciel analyseurs	205	251902	UVE	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €		
Travaux - Analyseurs mercure, ammoniacque, poussières - Traitement des Nox	2315	251902	UVE	515 000,00 €	- €	- €	515 000,00 €	985 000,00 €	????	
Vidéoprotection fosse UVE	21318	252201	UVE					25 000,00 €		
Traitement des eaux d'extinction d'incendie	2313		UVE						????	
Sous-total				562 200,00 €	24 340,00 €	- €	530 000,00 €	1 020 000,00 €	- €	- €
Service ISDI										
Réhabilitation ISDI de Parentis-en-Born dont sondages et piézomètres	2128	251901	ISDI	200 000,00 €	- €	9 305,00 €	9 400,00 €	220 000,00 €		
Mises aux normes ISDI de Mimizan (clôture, portail, fossé et bassin d'infiltration, barrières de sécurité pour l'accès, sondages)	2128	051602	ISDI	50 000,00 €	935,00 €	- €	- €	50 000,00 €		
Réhabilitation ISDI de Biscarrosse			ISDI				- €			500 000,00 €
Réhabilitation décharge (ISDND) de Piche (panneaux photovoltaïques) - Etude d'impact	2031	252001	ISDI	30 200,00 €	- €	- €	- €	- €		
Réhabilitation décharge (ISDND) de Piche (panneaux photovoltaïques) - Travaux	2315	252202	ISDI	- €	- €	- €	- €	350 000,00 €		
Sous-total				280 200,00 €	935,00 €	9 305,00 €	9 400,00 €	620 000,00 €	- €	500 000,00 €
Total				842 400,00 €	25 275,00 €	9 305,00 €	539 400,00 €	1 640 000,00 €	- €	500 000,00 €



PROPOSITIONS – Investissements 2022-2023-2024-2025

ADM = siège, AT = Atelier, CO = Collecte, COM = Communication, CS = Collecte sélective, DECH = Déchetteries, HS = Hygiène Sécurité,PAT = Patrimoine
RAR = Restes à réaliser = prévus en 2021, pas réalisés mais engagés (devis, bon de commande, marché,...)

	2021								
	Budget	Mandaté	Engagé	Restant	RAR	2022	2023	2024	2025
Véhicules poids lourds / Engins de chantier / Véhicules légers et accessoires									
BOM 26 tonnes – Véhicule nouvelle génération (BOM Grue Trémie – collecte mixte ripeurs + CSE)	321 500,00 €	- €	319 361,92 €	2 138,08 €	321 500,00 €				
BOM 26 tonnes – Véhicule nouvelle génération (BOM Grue Trémie – collecte mixte ripeurs + CSE) = reprise AB-604-XH (attente du changement de consignes de tri)	327 000,00 €	- €	326 266,94 €	733,06 €	327 000,00 €				
BOM 26 tonnes (BOM 18)	180 000,00 €	- €	178 948,36 €	1 051,64 €	180 000,00 €				
BOM 26 tonnes (BOM 19)						200 000,00 €			
BOM 26 tonnes (BOM 20)							200 000,00 €		
BOM 26 tonnes (BOM 21)								200 000,00 €	
BOM 26 tonnes (BOM 22)									200 000,00 €
Polybenne (26 tonnes essieu directeur + amplirol et bâchage)						150 000,00 €			
Remorque PL (en prévision si collecte du verre ou du bois en régie, en 2023)	20 000,00 €	- €	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €			
Chargeur (en prévision si collecte du verre ou du bois en régie, en 2023)	95 000,00 €	- €	- €	95 000,00 €	- €	95 000,00 €			
Véhicule utilitaire UT8 (remplacement du Kangoo) type Master court	30 000,00 €	26 718,86 €	- €	3 281,14 €	- €				
Véhicule utilitaire UT9 (remplacement UT2) type Master long avec aménagements intérieurs	37 000,00 €	- €	28 449,15 €	8 550,85 €	29 000,00 €	1 000,00 €			
Aménagement utilitaire UT 4 (réfection)						3 500,00 €			
Remorque 1 t plateau / hayon / réhausse (chargement du tracteur broyeur)						3 500,00 €			
Ecomobile – isolation intérieure	2 700,00 €	- €	- €	2 700,00 €	- €	3 000,00 €			
Géolocalisation – GPS – sur nouveaux véhicules : 2021 = 1 GPS pour nouveaux véhicules (EVOL)	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €	Pas de besoin			
Sous-total	1 014 700,00 €	26 718,86 €	853 026,37 €	134 954,77 €	857 500,00 €	476 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €

Matériel d'entretien / Outillage									
Rampe de lavage trémie BOM x 10	5 500,00 €	5 310,00 €	- €	190,00 €	- €				
Ecomobile climatisation réversible mobile (Solaire ? Sur batterie ?)	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	- €				
Nettoyage des véhicules par buses (arche de lavage)	110 000,00 €	- €	- €	110 000,00 €	- €	120 000,00 €			
Aire de lavage : Plateforme 4 marches	1 000,00 €	970,00 €	- €	30,00 €	- €				
Perceuse viseuse / scie circulaire / scie sauteuse : service Travaux	1 800,00 €	- €	- €	1 800,00 €	- €				
Perceuse viseuse, déviseuse avec batteries : service Travaux						800,00 €			
2 pack kit batteries matériel électro portatif : service Patrimoine	900,00 €	- €	- €	900,00 €	- €				
Souffleur électrique avec batteries (renouvellement d'un souffleur BR86) : service Travaux	500,00 €	- €	- €	500,00 €	- €	700,00 €			
Souffleur thermique (Bisca-Bg)	800,00 €	- €	- €	800,00 €	- €	900,00 €			
Sertisseuse flexible hydraulique portative avec matériels (raccords, flexibles) : Atelier mécanique	3 000,00 €	- €	- €	3 000,00 €	- €				
Récupérateur d'huile pour PL et VL	1 200,00 €	- €	- €	1 200,00 €	- €	1 200,00 €			
Clé à choc : atelier mécanique						800,00 €			
Compresseur 500 l avec groupe isolé et compresseur 100 l : atelier mécanique						5 000,00 €			
Débroussailleur thermique (renouvellement)						800,00 €			
Tondeuse débroussailleuse (renouvellement – acheté en 2016)						1 700,00 €			
Distributeur d'huile moteur / liquide refroidissement (complément par les chauffeurs)						1 000,00 €			
Bacs de rétention						1 200,00 €			
Sous-total	129 700,00 €	6 280,00 €	- €	123 420,00 €	- €	134 100,00 €	- €	- €	- €

		2021							
	Budget	Mandaté	Engagé	Restant	RAR	2022	2023	2024	2025
Hygiène et salubrité publique									
Matériel de prévention ergonomique : souris, repose-pieds, ballon-siège,	3 000,00 €	503,00 €	- €	2 497,00 €	- €	2 500,00 €			
Sous-total	3 000,00 €	503,00 €	- €	2 497,00 €	- €	2 500,00 €	- €	- €	- €
Matériel informatique / Logiciel									
Matériel informatique Télétravail (5 ordinateurs portable, scanner et accessoires)	3 411,00 €	3 495,00 €	- €	- 84,00 €	- €				
Ecrans d'ordinateurs = 3	600,00 €	311,40 €	- €	288,60 €	- €				
2 licences Télétravail	400,00 €	282,60 €	- €	117,40 €	- €				
1 licence Office Pro portable	400,00 €	- €	- €	400,00 €	- €				
1 licence Office Pro portable	400,00 €	656,84 €	- €	- 256,84 €	- €				
Local syndical : 1 écran (22 pouces)	250,00 €	165,90 €	- €	84,10 €	- €				
2ème écran – Resp. Communication	250,00 €	165,90 €	- €	84,10 €	- €				
Ecran (Déchetterie de Sanguinet)	250,00 €	165,90 €	- €	84,10 €	- €				
Renouvellement de 2 Unités centrales par 1 UC et 1 ordinateur portable (Responsable Patrimoine /-	1 800,00 €	641,05 €	- €	1 158,95 €	- €				
2 ordinateurs portables (Télétravail)	900,00 €	1 300,00 €	- €	- 400,00 €	- €				
Licences de gestion des écrans d'Accueil et Salle d'embauche)	- €	380,00 €	- €	- 380,00 €	- €				
2ème écran – Resp. Déchetteries						250,00 €			
Ecrans (déchetterie Biscarrosse / Mimizan)						500,00 €			
2 Ordinateurs et 4 écrans (conseiller de prévention et en secours)						2 500,00 €			
1 UC – Atelier						750,00 €			
Logiciel de gestion du temps de travail et des tonnages						11 000,00 €			
Logiciel de récupération des pesées						4 000,00 €			
Sous-total	8 661,00 €	7 564,59 €	- €	1 096,41 €	- €	# 19 000,00 €	# - €	# - €	# - €
Bâtiment									
Aménagement de l'atelier mécanique (nouveau local compresseur + déplacement fluides + local déchets, y compris dalle et maître d'œuvre)	32 750,00 €	21 087,70 €	10 014,11 €	1 648,19 €	10 200,00 €				
Etagères de stockage des pièces PL = 10						3 500,00 €			
Réfection des sols de l'atelier + magasin	18 800,00 €	16 997,98 €	- €	1 802,02 €	- €				
Changement du volet atelier mécanique	4 750,00 €	4 750,00 €	- €	- €	- €				
Bureau local syndical : stores baie vitrée	1 000,00 €	289,41 €	- €	710,59 €	- €				
Sous-total	57 300,00 €	43 125,09 €	10 014,11 €	4 160,80 €	10 200,00 €	3 500,00 €	- €	- €	- €
Regroupement des services du SIVOM									
Travaux supplémentaires : stores motorisés, installation électrique	6 680,00 €	5 908,32 €	- €	771,68 €	- €				
Matériel informatique : vidéoprojecteur, écrans (accueil, salle de réunion, salle d'embauche)	1 190,00 €	1 700,00 €	- €	- 510,00 €	- €				
Mobilier de bureau (équipements bacs courriers, support écran)	600,00 €	597,00 €	- €	3,00 €	- €				
Sous-total	8 470,00 €	8 205,32 €	- €	264,68 €	- €	- €	- €	- €	- €
Terrain									
Réserve foncière – Stockage de matériel – Terrain et honoraires	181 001,00 €	181 001,00 €	- €	- €	- €	200,00 €			
Aménagement du terrain – maîtrise d'œuvre et travaux (clôture du site, travaux de terrassement et revêtement, blocs type Légo, portail, défense incendie, traitement des eaux pluviales, débourbeur/déshuileur)	556 100,00 €	- €	- €	556 100,00 €	- €	556 100,00 €			
Sous-total	737 101,00 €	181 001,00 €	- €	556 100,00 €	- €	556 300,00 €	- €	- €	- €

Envoyé en préfecture le 22/02/2022
Reçu en préfecture le 22/02/2022



ID : 040-244000279-20220221-DCS2022_03-DE



	2021						2022		2023		2024		2025
	Budget	Mandaté	Engagé	Restant	RAR								
Contenants et accessoires (caissons, armoires, conteneurs, colonnes, bacs, socles, barres-anti-chutes)													
Déchetteries						Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision
Caisson de 15 m³ - Gravats : (Renouvellement caisson type benne TP) - 2021 = 4	20 000,00 €	- €	- €	20 000,00 €	- €								
Caisson de 40 m³ : (Renouvellement) - 2021 = 2	11 000,00 €	- €	- €	11 000,00 €	- €	3	30 000,00 €						
Caisson de 40 m³ - Collecte du papier ou autres déchets (Pan coupe et battant hydraulique) - 2021 = 1	8 500,00 €	- €	- €	8 500,00 €	- €	2	30 000,00 €						
Sous-total déchetteries	39 500,00 €	- €	- €	39 500,00 €	- €		60 000,00 €		- €		- €		- €
Collecte sélective						Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision
Dalles + aménagements de points - 2021 = 3	15 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	- €	5	25 000,00 €						
Nouvelle consigne de tri (2022) : changement de la signalétique - Appel à projet CITEO	35 000,00 €	- €	- €	35 000,00 €	- €		25 600,00 €						
Colonnes à emballages - 2021 = 3 - Ancien modèle - Complément du stock colonnes verre et papier	3 900,00 €	- €	- €	3 900,00 €	- €	5	7 000,00 €						
Colonnes à emballages - Nouveau modèle - 1 point tri de secours						1	2 000,00 €						
Colonnes à verre - 2021 = 3 - Nouveau modèle : 1 point tri de secours	4 500,00 €	- €	- €	4 500,00 €	- €	1	2 000,00 €						
Colonnes à papier - 2021 = 3 - Nouveau modèle - 1 point tri de secours	3 900,00 €	- €	- €	3 900,00 €	- €	1	2 000,00 €						
Conteneurs enterrés Biscarrosse Bourg - (ancienne friche Deguilhem) - 2021 = 3	19 500,00 €	- €	17 784,00 €	1 716,00 €	17 900,00 €								
Colonnes trappe gros producteurs :		- €	- €	- €	- €								
Colonnes à verre : 2021 = 5 (1 - Mimizan, 2 - Bisca Pl, 2 - stocks)	7 000,00 €	6 795,00 €	- €	205,00 €	- €	3	6 000,00 €						
Colonnes à verre sur roulettes (pour les petites productions de verre et manifestations diverses) : 2021 = 4 (Camping La Pinède Sanguinet)	3 500,00 €	3 411,00 €	- €	89,00 €	- €								
Bac 770 litres collecte sélective EMR couvercle jaune - 2021 = 10	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €								
Colonnes verre Ecofêtes						6	12 000,00 €						
Renouvellement colonnes usagées							Enveloppe						
Densification des points tri - Biscarrosse, Bias, Parentis - Appel à projet CITEO		- €	- €	- €	- €								
Dalles + aménagements de points						3	15 000,00 €						
Colonnes nouveau modèle - 1 fibreux + 1 non fibreux + 1 verre						21	42 000,00 €						
Conteneurs enterrés - 1 fibreux + 1 non fibreux + 1 verre						6	39 000,00 €						
Conteneurs semi-enterrés 1 fibreux + 1 non fibreux + 1 verre						3	10 500,00 €						
Sous-total collecte sélective	93 800,00 €	10 206,00 €	17 784,00 €	65 810,00 €	17 900,00 €		188 100,00 €		- €		- €		- €
Collecte ordures ménagères						Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision	Qtt.	Prévision
Colonnes aériennes habillage bois	19 760,00 €	19 750,00 €	- €	10,00 €	- €		Enveloppe						
Bacs de 770 litres : 2020 = 50	5 760,00 €	5 747,50 €	- €	12,50 €	- €								
Bacs de 770 litres : 2021 = Prévu 240 / Acheté 120	30 750,00 €	12 774,00 €	- €	17 976,00 €	- €	240	30 000,00 €						
Bacs de 240 litres : 2021 = 10 en renouvellement	400,00 €	345,00 €	- €	55,00 €	- €	10	500,00 €						
Socles et barres anti-chute à sceller dans un socle et dans le sol : 2021 = Prévu 100 / Acheté 50	22 000,00 €	8 326,50 €	- €	13 673,50 €	- €		12 000,00 €						
Mise en place de contenants collectés par camion grue : colonnes OM + conteneurs semi-enterrés OM et/ou tri + conteneurs enterrés OM et/ou tri - "Enveloppe"	170 000,00 €	- €	- €	170 000,00 €	- €								
4 conteneurs enterrés avec accès gros producteurs et badge - Commerces Front de mer Biscarrosse Plage						4	27 200,00 €						
20 colonnes aériennes OM nouveau modèle						20	40 000,00 €						
1 conteneur enterré OM Lac Parentis						1	6 500,00 €						
1 point tri enterré Lac Parentis						3	19 500,00 €						
Autres projets dont renouvellement colonnes tri usagées							246 800,00 €						
Sous-total collecte ordures ménagères	248 670,00 €	46 943,00 €	- €	201 727,00 €	- €		382 500,00 €		- €		- €		- €
Sous-total	381 970,00 €	57 149,00 €	17 784,00 €	307 037,00 €	17 900,00 €		630 600,00 €		- €		- €		- €



	2021					2022	2023	2024	2025
	Budget	Mandaté	Engagé	Restant	RAR				
Optimisation des installations (Etude / Travaux)									
Optimisation du réseau des déchetteries : Assistance à maîtrise d'ouvrage - 1ère phase	6 125,00 €	3 037,50 €	- €	3 087,50 €	- €				
Fermeture de la déchetterie de BIAS	22 500,00 €	- €	- €	22 500,00 €	- €				
Aménagement de la déchetterie de BISCARROSSE-BOURG									
Abri bornes à huile	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €				
Abri surveillance aire à déchets verts (abri + fauteuil)	800,00 €	365,83 €	- €	434,17 €	- €				
	200,00 €	176,43 €	- €	23,57 €	- €				
Compteur électronique de la fréquentation						2 500,00 €			
Construction d'une nouvelle déchetterie de BISCARROSSE-BOURG									
Construction d'une nouvelle déchetterie à plat à la zone industrielle									
Fermeture et réhabilitation de l'ancien site									
Sécurité incendie (sprinklers) de l'aire à déchets verts									
Réhabilitation de la déchetterie de BISCARROSSE-PLAGE - maîtrise d'œuvre incluse						412 500,00 €			
Fermerture de la déchetterie de LUE	22 500,00 €	- €	- €	22 500,00 €	- €				
Fermerture de la déchetterie de LIPOSTHEY	22 500,00 €	- €	- €	22 500,00 €	- €				
Aménagement de la déchetterie de MEZOS									
Caissons de 15 m³ pour les déchets de plâtre	6 000,00 €	- €	- €	6 000,00 €	- €	Annulé - Manque de place			
Réhabilitation de la déchetterie de MEZOS - maîtrise d'œuvre incluse									
Réhabilitation de la déchetterie de MIMIZAN									
Réhabilitation (maîtrise d'œuvre incluse)	999 220,00 €	5 220,00 €	79 205,00 €	914 795,00 €	914 795,00 €	Mise à jour des crédits en fonction de l'APD			
Sécurité incendie (sprinklers) de l'aire à déchets verts	35 000,00 €	- €	- €	35 000,00 €	35 000,00 €				
Caisson DEEE 20 pieds renforcement	- €	3 000,00 €	- €	- 3 000,00 €	- €				
Local DDS (extérieur 30 m³)	12 200,00 €	12 130,00 €	- €	70,00 €	- €				
Compacteur à poste fixe à cartons + alimentation électrique + dalle béton	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €				
	37 000,00 €	- €	- €	37 000,00 €	34 000,00 €				
Abri conteneur à huile	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €				
Terrain									
Aménagement de la déchetterie de PARENTIS-en-BORN									
Locaux DDS - 30 m³ (avec abri, rampe, ventilation/éclairage ATEX, livraison)	14 600,00 €	- €	- €	14 600,00 €	- €	Annule - Manque de place (à prévoir lors des travaux)			
Réhabilitation de la déchetterie de PARENTIS-en-BORN									
Maîtrise d'œuvre - 1ères études						90 000,00 €	1 000 000,00 €		
Aménagement de la déchetterie de SAINTE EULALIE-EN-BORN									
Conteneur à huile de vidange	2 200,00 €	- €	- €	2 200,00 €	- €	Annule - remplacée par celle de Labouheure			
Local modulaire (bureau + WC)	10 000,00 €	- €	8 530,00 €	1 470,00 €	10 000,00 €				
Aménagement de la déchetterie de SAINT PAUL-EN-BORN									
Conteneur D333 + Dalle et rampe béton	4 999,00 €	- €	- €	4 999,00 €	- €				
	3 500,00 €	3 000,00 €	- €	500,00 €	- €				
Locaux DDS - 30 m³ (avec abri, rampe, ventilation/éclairage ATEX, livraison)							14 600 € Annule - Marecageux A prévoir avec la construction		
Construction d'une nouvelle déchetterie de SAINT PAUL EN BORN									
Achat terrain nouveau site déchetterie + honoraires notaire									100 000,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre, études diverses (levé topo, étude de sol, bureau de contrôle, SPS...)									80 000,00 €
Installations techniques (VRD, eaux, électricité, aménagements), balisages, vidéo surveillance, contrôle d'accès (barrières par lecture de plaques), locaux, équipements et matériels									1 000 000,00 €

	2021								
	Budget	Mandaté	Engagé	Restant	RAR	2022	2023	2024	2025
Aménagement de la déchetterie de SANGUINET									
Conteneur à huile de vidange	2 200,00 €	- €	- €	2 200,00 €	- €	2 200,00 €			
Aménagement pour mise en place barrière d'accès (dalle, arrachage haie, réfection aire à DV, déplacement point tri et D3E, clôture)	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	24 000,00 €			
Barrière d'accès	37 000,00 €	- €	- €	37 000,00 €	37 000,00 €				
Vidéoprotection	9 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	9 000,00 €				
Locaux DDS - 30 m³ (avec abri, rampe, ventilation/éclairage ATEX, livraison)						15 000,00 €			
Réhabilitation de la déchetterie de SANGUINET - maîtrise d'œuvre incluse									
Construction de la déchetterie d'YCHOUX et réhabilitation de la déchetterie de LABOUHEYRE									
Logiciel lecture de plaques	3 440,00 €	- €	- €	3 440,00 €	- €				
Terrain (régularisation déchetterie Labouheyre 40m²)	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	- €				
Compacteurs, rails de guidage et grilles : 4 Ychoux et 2 Labouheyre	297 390,00 €	270 849,00 €	- €	26 541,00 €	- €				
Sécurité incendie Ychoux : extincteurs, plan d'évacuation	- €	502,00 €	- €	- 502,00 €	- €				
Fourniture d'un chargeur pour manutention des déchets déposés au sol (Ychoux)	60 000,00 €	56 227,40 €	- €	3 772,60 €	- €				
Mobilier (Ychoux)	- €	318,13 €	- €	- 318,13 €	- €				
Défibrillateur (Ychoux)	660,00 €	- €	- €	660,00 €	- €				
Mission de maîtrise d'œuvre, études diverses (levé topo, étude de sol, bureau de contrôle, SPS...)	21 142,00 €	13 752,50 €	4 535,00 €	2 854,50 €	4 600,00 €				
Installations techniques (VRU, gestion des eaux, garde-corps, clôtures, acces, balisages, securite incendie, aménagements et équipements)	302 732,00 €	310 939,87 €	1 708,38 €	- 9 916,25 €	1 750,00 €				
Signalétique (flux, informations...)	4 000,00 €	2 441,12 €	- €	1 558,88 €	- €				
Fermeture de la déchetterie d'YCHOUX	22 500,00 €	4 900,00 €	- €	17 600,00 €	- €				
Sous-total	1 982 408,00 €	686 859,78 €	93 978,38 €	1 201 569,84 €	1 062 645,00 €	546 200,00 €	1 000 000,00 €	- €	1 180 000,00 €

Total Budget Collecte Ordures ménagères	4 323 310,00 €	1 017 406,64 €	974 802,86 €	2 331 100,50 €	1 948 245,00 €	2 368 200,00 €	1 200 000,00 €	200 000,00 €	1 380 000,00 €
---	----------------	----------------	--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	--------------	----------------

Plan de renouvellement idéal à terme

N°	Type de véhicule	Année d'acquisition	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Année 11	Année 12	Année 13	Année 14	Année 15	Année 16
BOM 1	BOM	Année 0 et 10										X						
BOM 2	BOM	Année 1 et 11	X										X					
BOM 3	BOM	Année 2 et 12		X										X				
BOM 4	BOM	Année 3 et 13			X										X			
BOM 5	BOM	Année 4 et 14				X										X		
BOM 6	BOM	Année 5 et 15					X										X	
BOM 7	BOM	Année 6 et 16						X										X
BOM 8	BOM	Année 7 et 17							X									
BOM 9	BOM	Année 8 et 18								X								
BOM 10	BOM	Année 9 et 19									X							
Evolupac 1	Evolupac	Année 0 et 12												X				
Evolupac 2	Evolupac	Année 4 et 16				X												X
Evolupac 3	Evolupac	Année 8 et 18								X								
Ampliroll 1	Ampliroll	Année 0 et 12												X				
Ampliroll 2	Ampliroll	Année 3 et 15			X												X	
Ampliroll 3	Ampliroll	Année 6 et 18						X										
Ampliroll 4	Ampliroll	Année 9 et 21									X							
Investissement associé en HT			175 k€	175 k€	275 k€	405 k€	175 k€	275 k€	175 k€	405 k€	275 k€	175 k€	175 k€	505 k€	175 k€	175 k€	275 k€	405 k€
Age moyen du parc en année			4,8	5,2	4,9	4,6	5,1	4,8	5,2	4,9	4,6	5,0	5,4	4,4	4,8	5,2	4,9	4,6
X : Acquisition			Utilisation à temps plein en simple poste										Utilisation en réserve					